



# POINT PRESSE

*Préventelis*

19/11/2019

# RAPPORT D'ÉTUDE

*Évaluation de la connaissance des dirigeants / DRH en  
matière d'Obligations de prévention des risques professionnels.*

Clotilde COMBE, Directrice Adjointe du Pôle Society

# Sommaire



1. *La prévention des risques professionnels* : une notion familière mais des connaissances incomplètes
2. *Le DUERP* : un document réglementaire connu mais encore trop peu réalisé avec des disparités selon les secteurs et la taille de l'entreprise
3. *La complexité de mise en œuvre*, 1<sup>er</sup> motif avancé par les entreprises qui n'ont pas encore réalisé le DUERP
4. *Mise en place du plan de prévention et ses bénéfices*

# Méthodologie



## *Cible interrogée*

- Échantillon de 301 dirigeants et DRH au sein d'entreprises françaises de 2 à 500 salariés, représentatif des entreprises présentes en France selon le secteur d'activité, la taille salariale et la région



## *Dates de terrain*

3 semaines de terrain

SEPTEMBRE  
2019

30



OCTOBRE  
2019

18



## *Mode de recueil*

- Interrogation des dirigeants/DRH par téléphone, sur la base d'un questionnaire d'une durée moyenne de 15 minutes

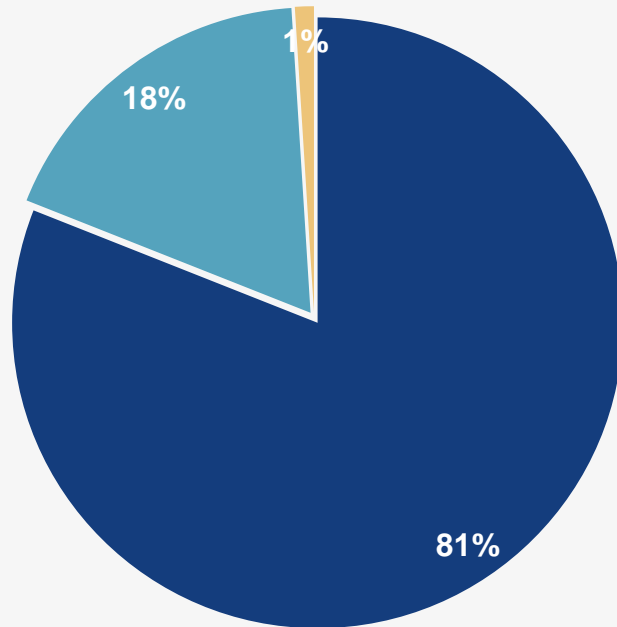
# PARTIE I

*La prévention des risques professionnels :  
une notion familière mais des connaissances incomplètes*

# La prévention des risques professionnels, un sujet quasi-unanimement connu par les dirigeants/DRH d'entreprises de 2 à 500 salariés.

Lorsque la prévention des risques professionnels est évoquée, savez-vous de quoi il s'agit ?

Base à tous (n=301) – Une seule réponse possible



**81%**  
connaissent la prévention  
des risques professionnels

De 2 à 9 salariés	De 10 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés	De 250 à 500 salariés
82	78	87	87
Industrie	Construction	Commerce	Services
70	91	83	79

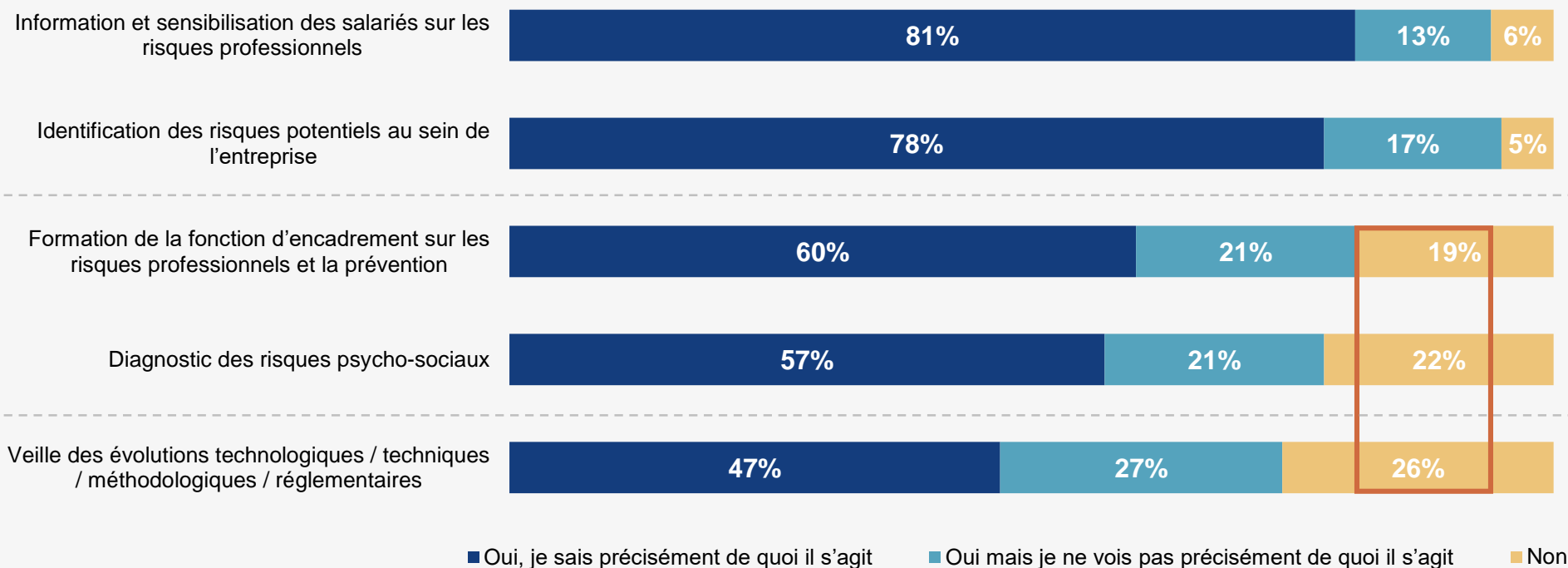
■ Oui, je sais précisément de quoi il s'agit   ■ Oui mais je ne vois pas précisément de quoi il s'agit   ■ Non

## L'identification des risques potentiels et l'information auprès des salariés sont les 2 mesures les plus connues.

Dites-moi si vous savez de quoi il s'agit ?

Base à tous (n=301) – Une seule réponse possible

**En moyenne, parmi ces 5 mesures, 4 sont connues par les dirigeants d'entreprises**

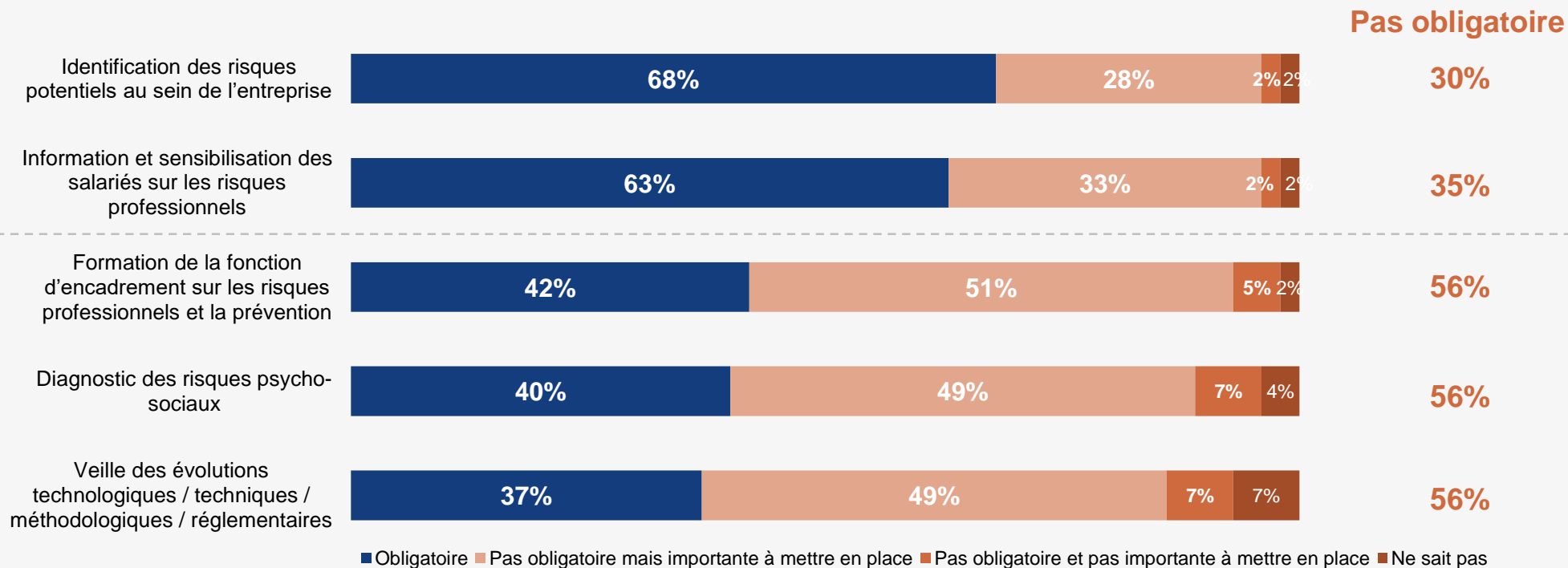


## Une connaissance mitigée du caractère obligatoire des mesures de prévention des risques professionnels.

Et selon vous, dans quelle mesure ces actions mises en place dans le cadre de la prévention des risques professionnels sont-elles obligatoires ?

Base connaisseurs de l'action – Une seule réponse possible

**18% des dirigeants / DRH interrogés pensent qu'aucune de ces mesures n'est obligatoire**

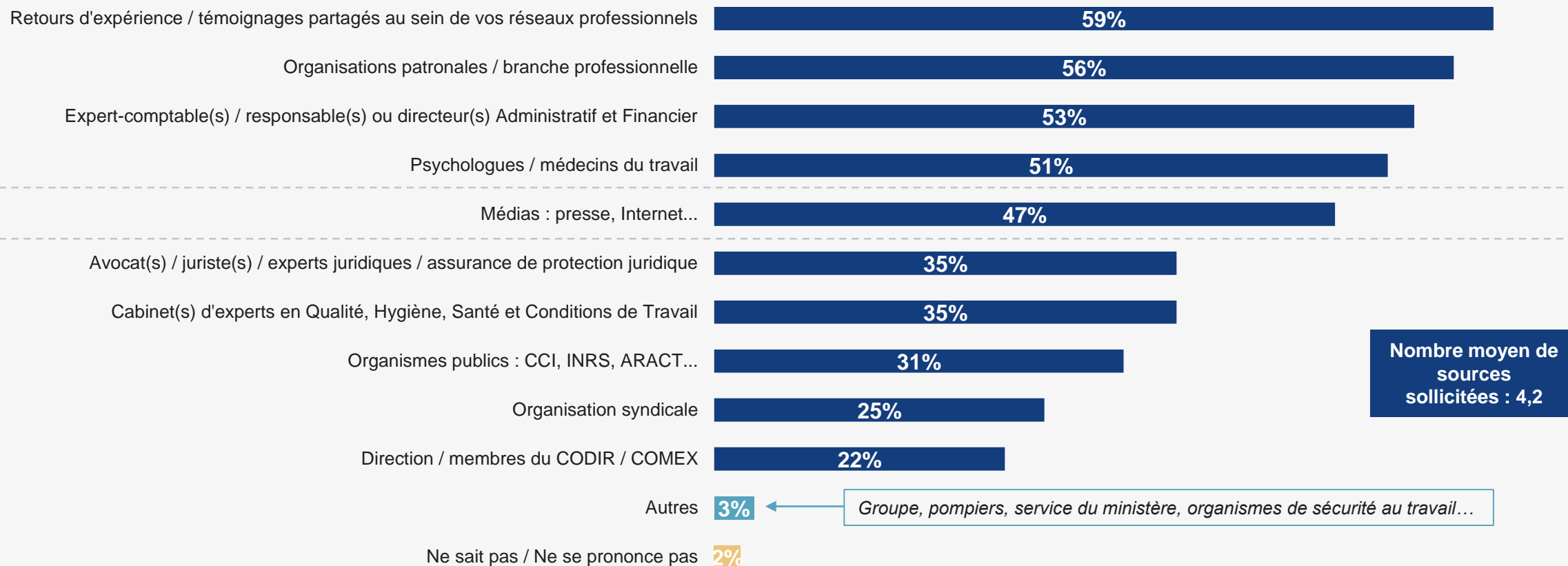




## Pour s'informer sur les risques professionnels, les dirigeants et DRH s'appuient sur de nombreuses sources complémentaires et expertises variées (santé, comptabilité, droit...).

Pour vous tenir informés sur les risques professionnels et les moyens à mettre en place pour les prévenir, vous vous renseignez auprès ... ?

Base DUERP réalisé et mise en place d'un plan de prévention (n=109) – Plusieurs réponses possibles



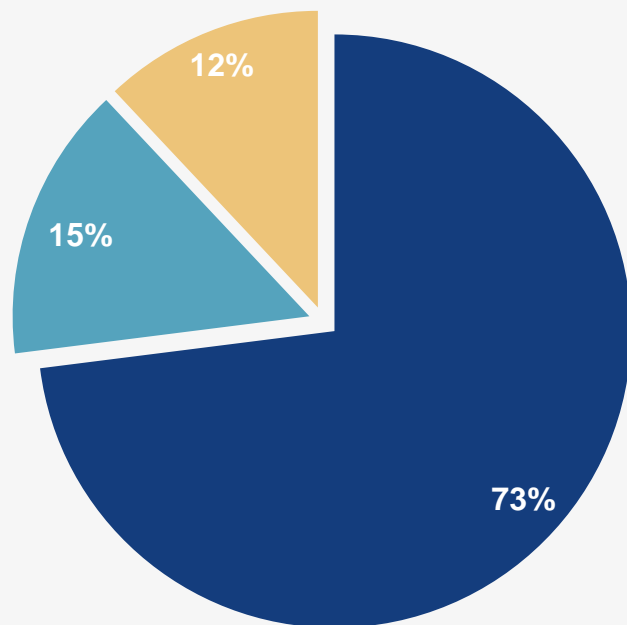
# PARTIE II

*Le DUERP : un document réglementaire connu mais encore trop peu réalisé avec des disparités selon les secteurs et la taille de l'entreprise*

## Une bonne connaissance GLOBALE du Document Unique...

Savez-vous ce qu'est le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ?

Base à tous (n=301) – Une seule réponse possible



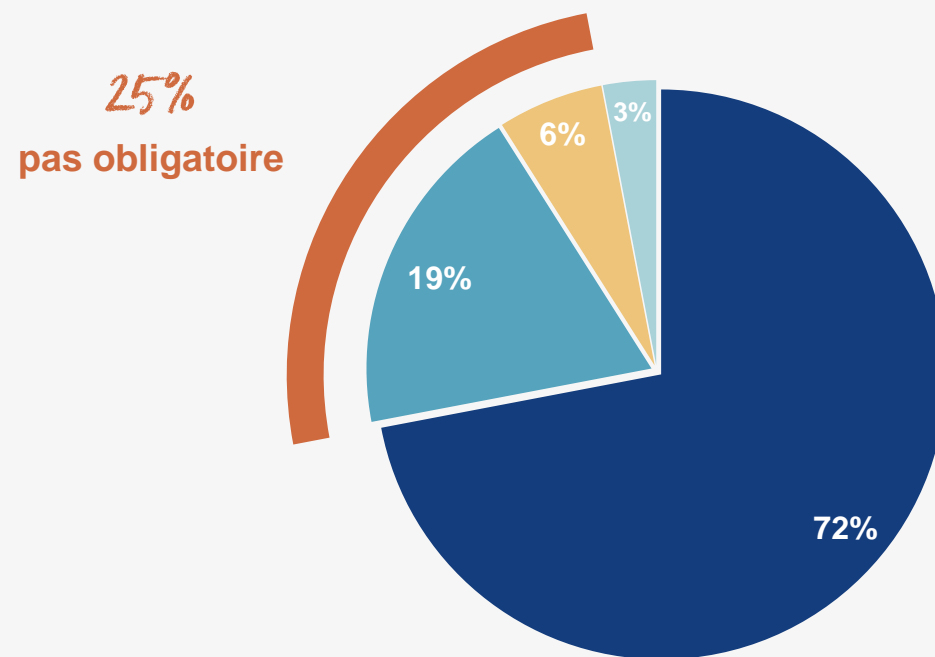
**73%**  
des dirigeants / DRH savent ce  
qu'est le Document Unique

■ Oui, je sais précisément de quoi il s'agit ■ Oui mais je ne vois pas précisément de quoi il s'agit ■ Non

## ... et de son caractère obligatoire

Et selon vous, dans quelle mesure la mise en œuvre du Document Unique est-elle obligatoire ?

Base à tous (n=301) – Une seule réponse possible

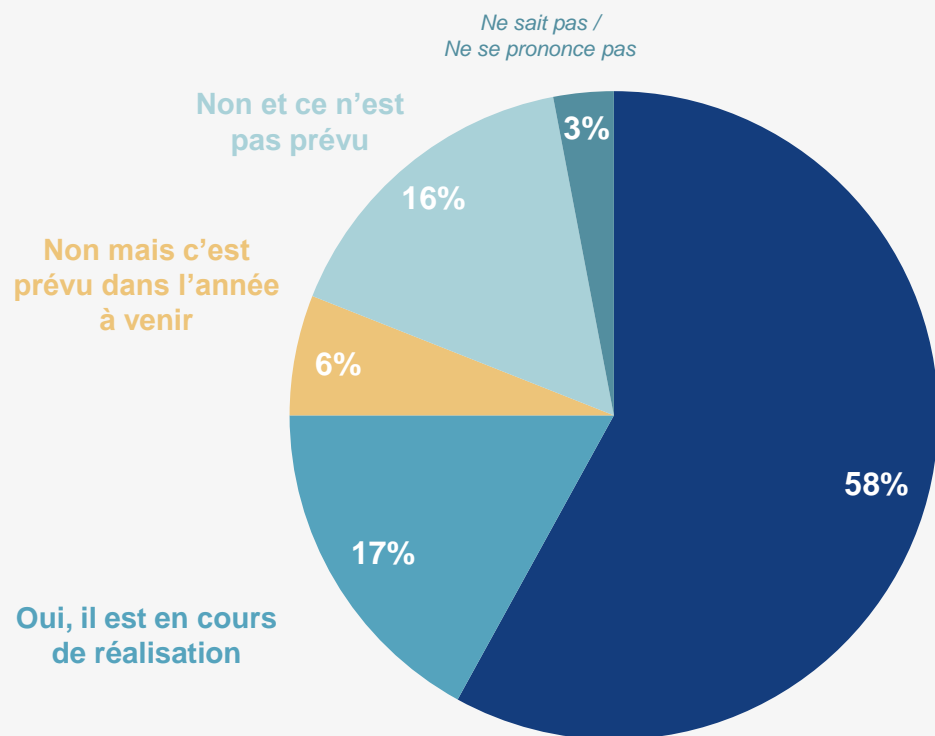


■ Obligatoire ■ Pas obligatoire mais importante à mettre en place ■ Pas obligatoire et pas importante à mettre en place ■ Ne sait pas

Près de 6 entreprises sur 10 de 2 à 500 salariés ont rédigé leur Document Unique (les TPE sont un peu plus en retard).

### Avez-vous réalisé votre Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?

Base à tous (n=301) – Une seule réponse possible



58%

des dirigeants et DRH déclarent avoir réalisé et terminé leur DUERP

Oui, il est déjà terminé

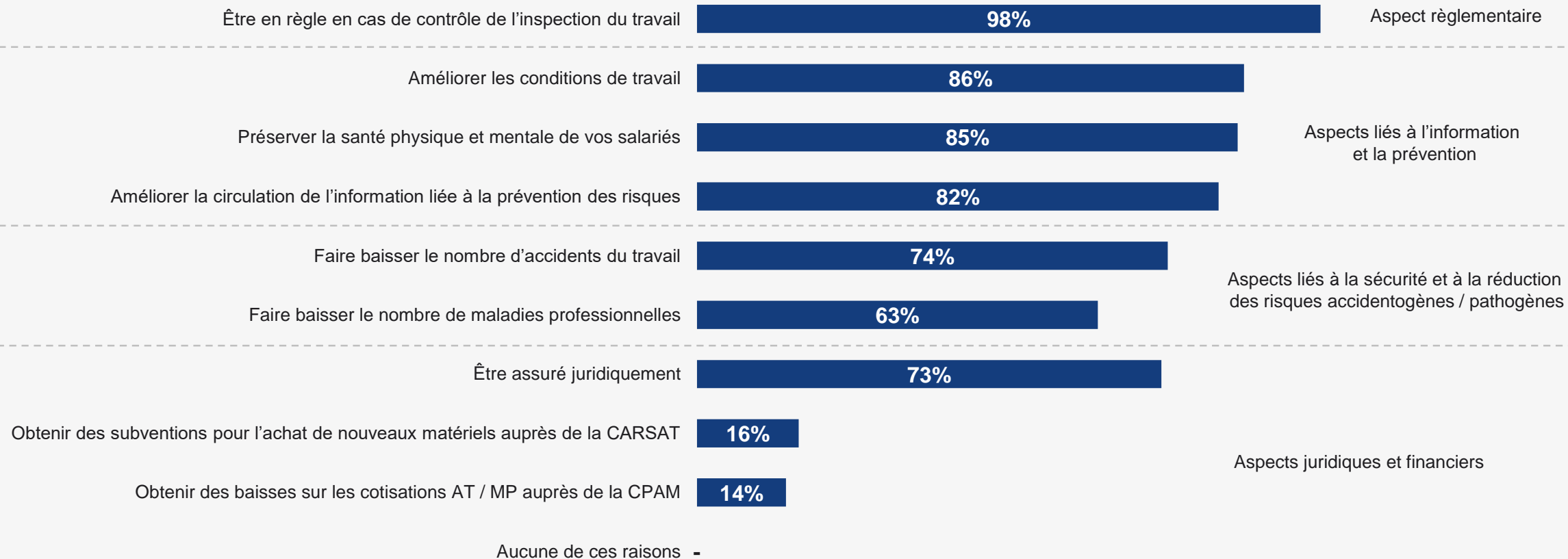
	De 2 à 9 salariés	De 10 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés	De 250 à 500 salariés
	50	76	72	88
	Industrie	Construction	Commerce	Services
	59	61	55	55

## La multiplicité des raisons de mise en œuvre du DUERP se retrouve également chez les entreprises ayant réalisé leur DUERP.

### Pour quelle(s) raison(s) avez-vous réalisé ce Document Unique ?

Base DUERP réalisé (n=201) – Une seule réponse possible par item

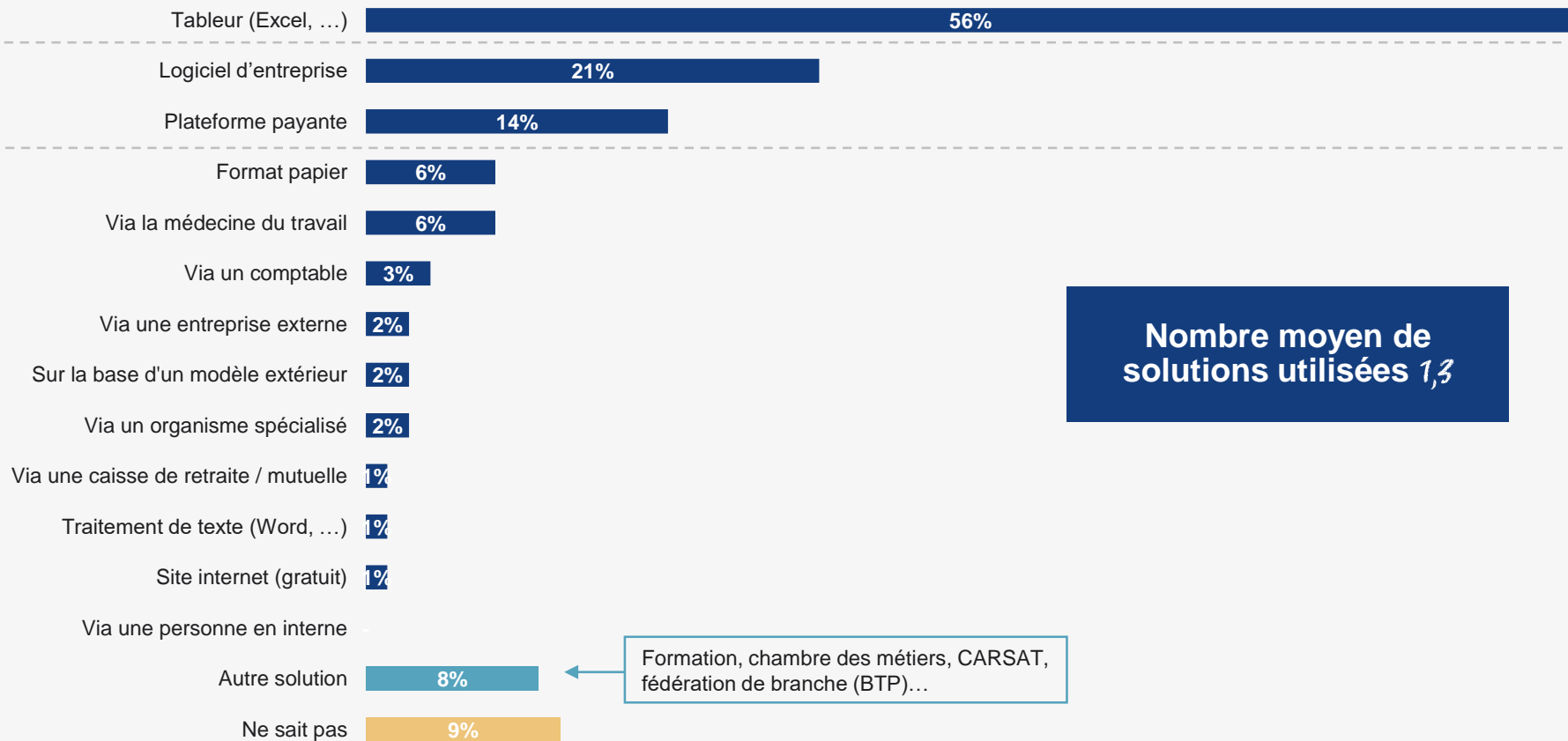
% OUI



## Une minorité d'entreprises ayant réalisé leur DUERP déclare avoir utilisé un logiciel ou une plateforme payante pour le rédiger : le tableur s'impose comme l'outil prédominant.

### A partir de quelle(s) solution(s) avez-vous réalisé ce Document Unique ?

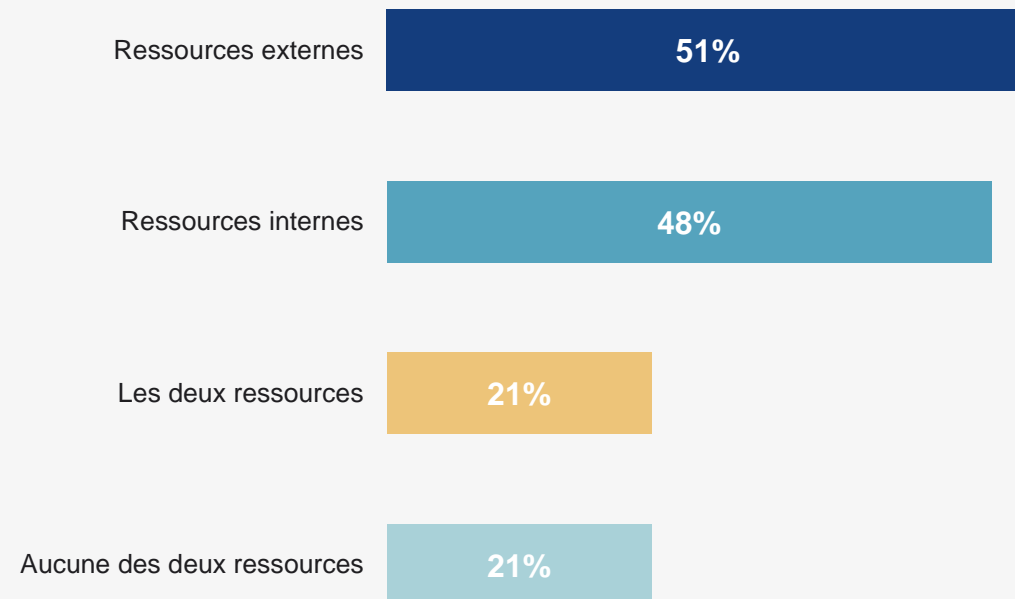
Base DUERP réalisé (n=201) – Une seule réponse possible par item



## Des entreprises qui, pour réaliser leur DUERP, s'appuient à parts quasi égales sur des ressources externes ou des ressources internes.

**Avez-vous fait appel à des ressources internes pour la mise en œuvre du Document Unique ?  
Avez-vous sollicité des ressources externes pour vous accompagner dans la réalisation du Document Unique ?**

*Base DUERP réalisé (n=201) – Une seule réponse possible*





Le recours à un préventeur a concerné 3 entreprises sur 10 ayant réalisé leur DUERP pour un budget moyen de près de 1 000€.

Avez-vous fait appel à des ressources internes pour la mise en œuvre du Document Unique ?  
Avez-vous sollicité des ressources externes pour vous accompagner dans la réalisation du Document Unique ?

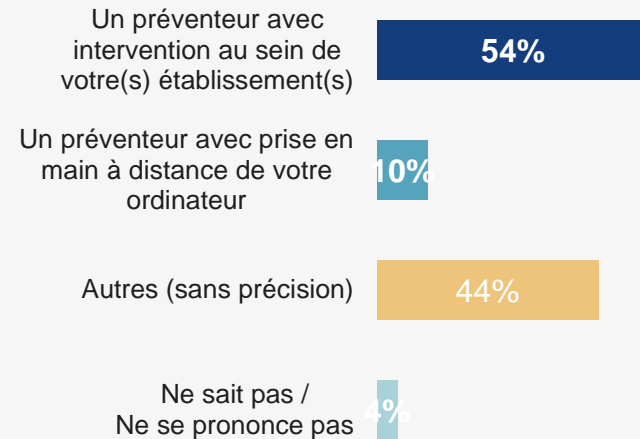
Base DUERP réalisé (n=201) – Une seule réponse possible

51%

ont sollicité  
des ressources externes  
pour réaliser le DUERP

Quel(s) type(s) d'expertise(s) avez-vous sollicité ?

Base sollicitation externe (n=99) – Plusieurs réponses possibles



31% des entreprises ayant réalisé leur DUERP ont fait appel à un Préventeur.

Quel était le budget alloué à cette prestation externe pour vous accompagner dans la réalisation du DUERP ?

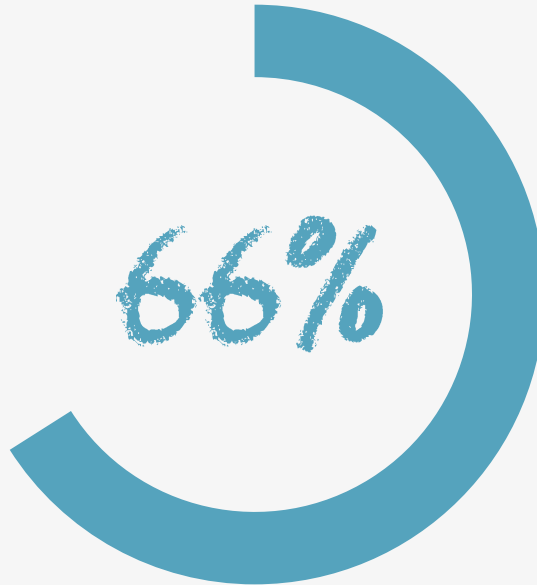
Base sollicitation externe (n=99) – Une seule réponse possible

Moyenne :  
(ceux qui ont fait appel à un préventeur)  
952€

Dans 2/3 des cas, une communication préalable auprès des salariés est effectuée pour les informer de la mise en œuvre du Document Unique.

**Avez-vous constaté une limitation des risques professionnels suite à la publication de ce Document Unique auprès de vos salariés ?**

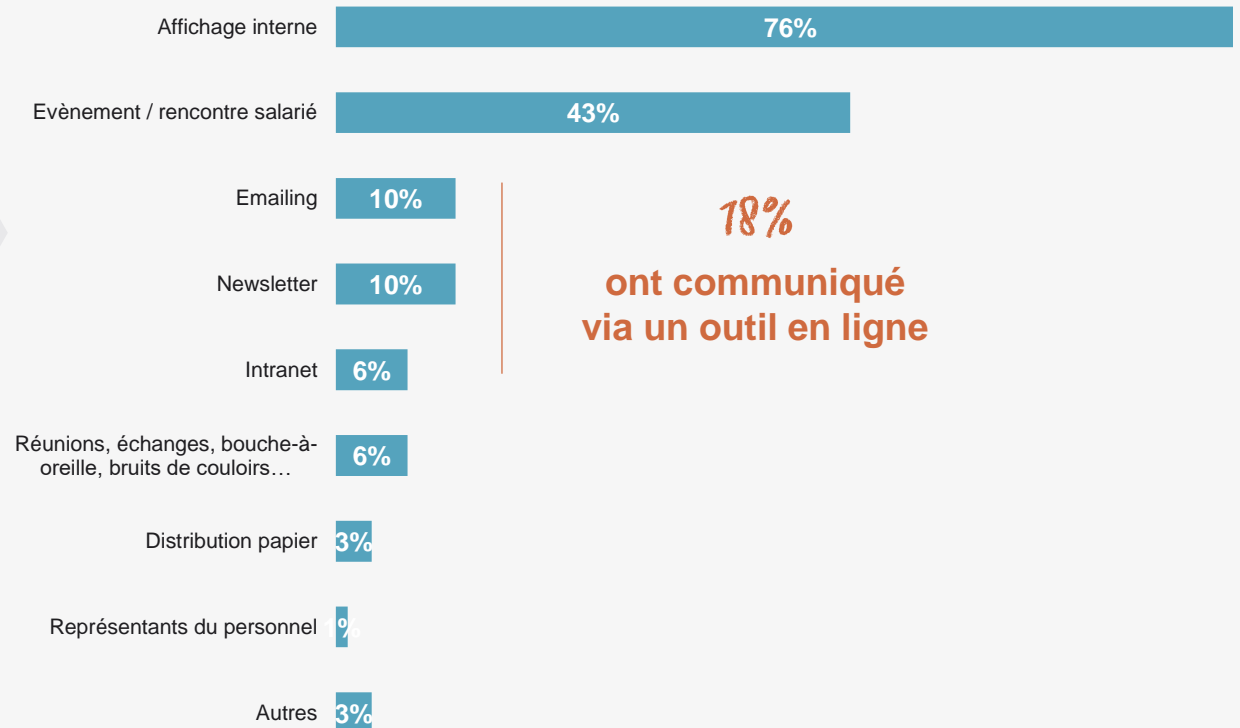
Base DUERP réalisé (n=201) – Une seule réponse possible



**ont communiqué  
auprès de leurs salariés  
sur la mise en œuvre du DUERP**

**Par quel(s) moyen(s) avez-vous communiqué auprès de vos salariés ?**

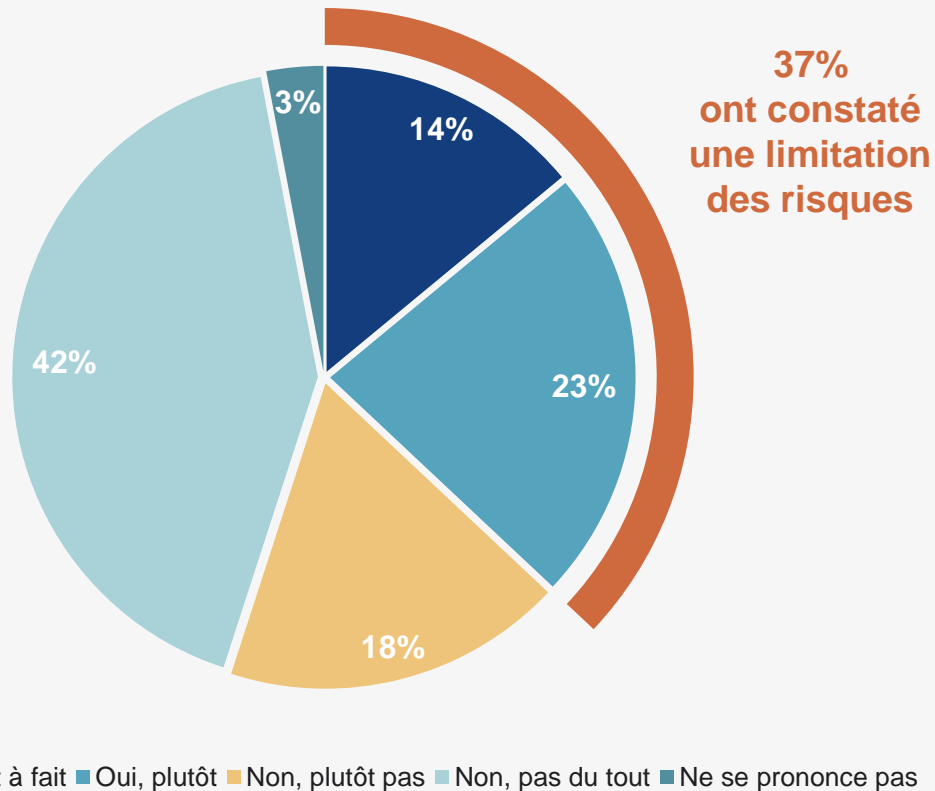
Base communication interne (n=120) – Plusieurs réponses possibles



## Globalement, un sentiment mitigé quant aux effets du Document Unique mais lorsque l'on creuse, les entreprises mettent en avant une meilleure considération du facteur humain.

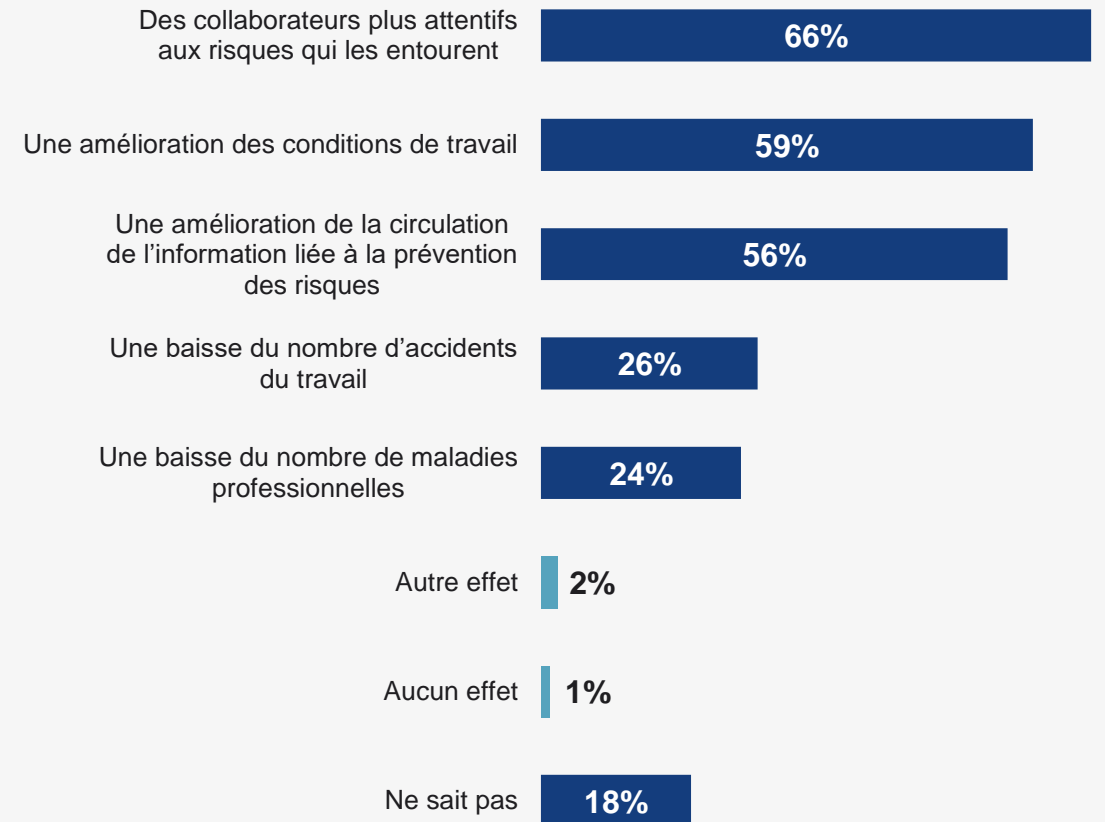
### Avez-vous communiqué auprès de vos salariés de la mise en œuvre prochaine de ce Document Unique ?

Base DUERP déjà réalisé (n=201) – Une seule réponse possible



### Et quels autres effets avez-vous constatés ?

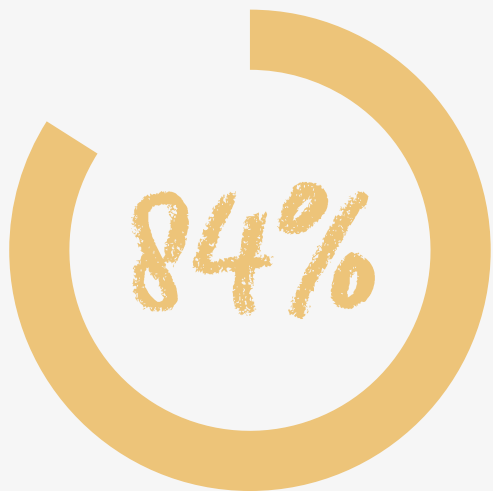
Base DUERP déjà réalisé (n=201) – Plusieurs réponses possibles



## Parmi les entreprises ayant déjà réalisé leur DUERP, plus de 8 sur 10 ont bien assimilé le renouvellement annuel du Document Unique.

### Savez-vous que le Document Unique doit être renouvelé tous les ans ?

Base DUERP réalisé (n=201) – Une seule réponse possible

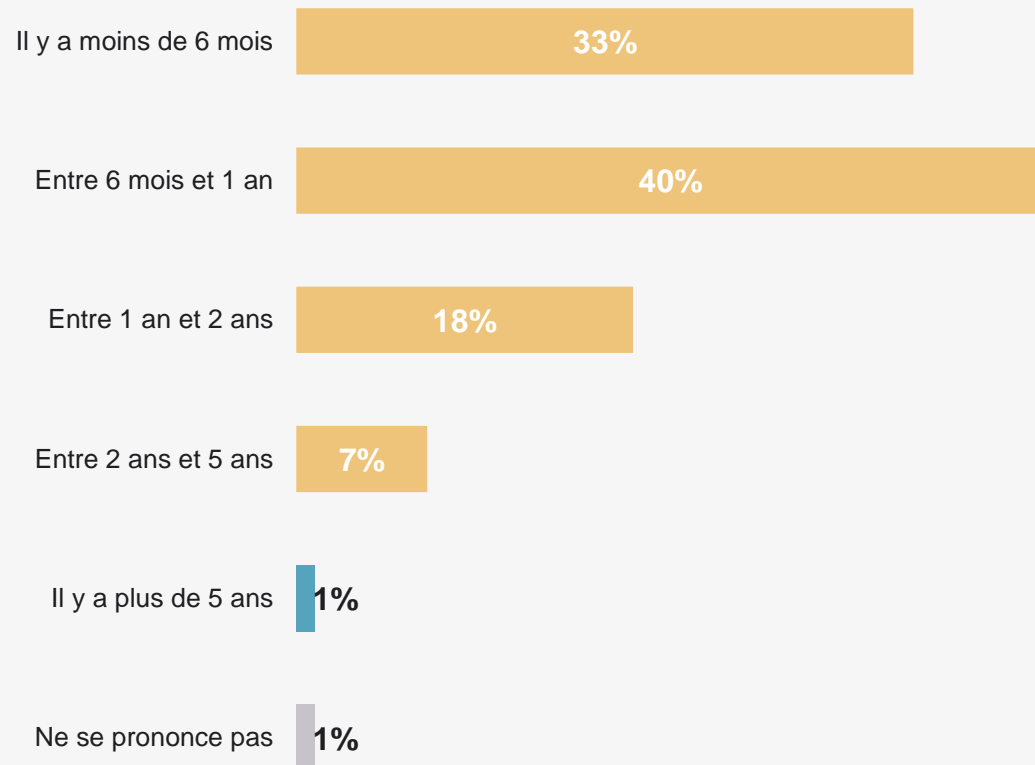


savent que le DUERP doit être renouvelé tous les ans

73%  
ont fait la mise à jour annuelle

### Quand avez-vous mis à jour ce document (DUERP) pour la dernière fois ?

Base DUERP déjà réalisé (n=201) – Plusieurs réponses possibles



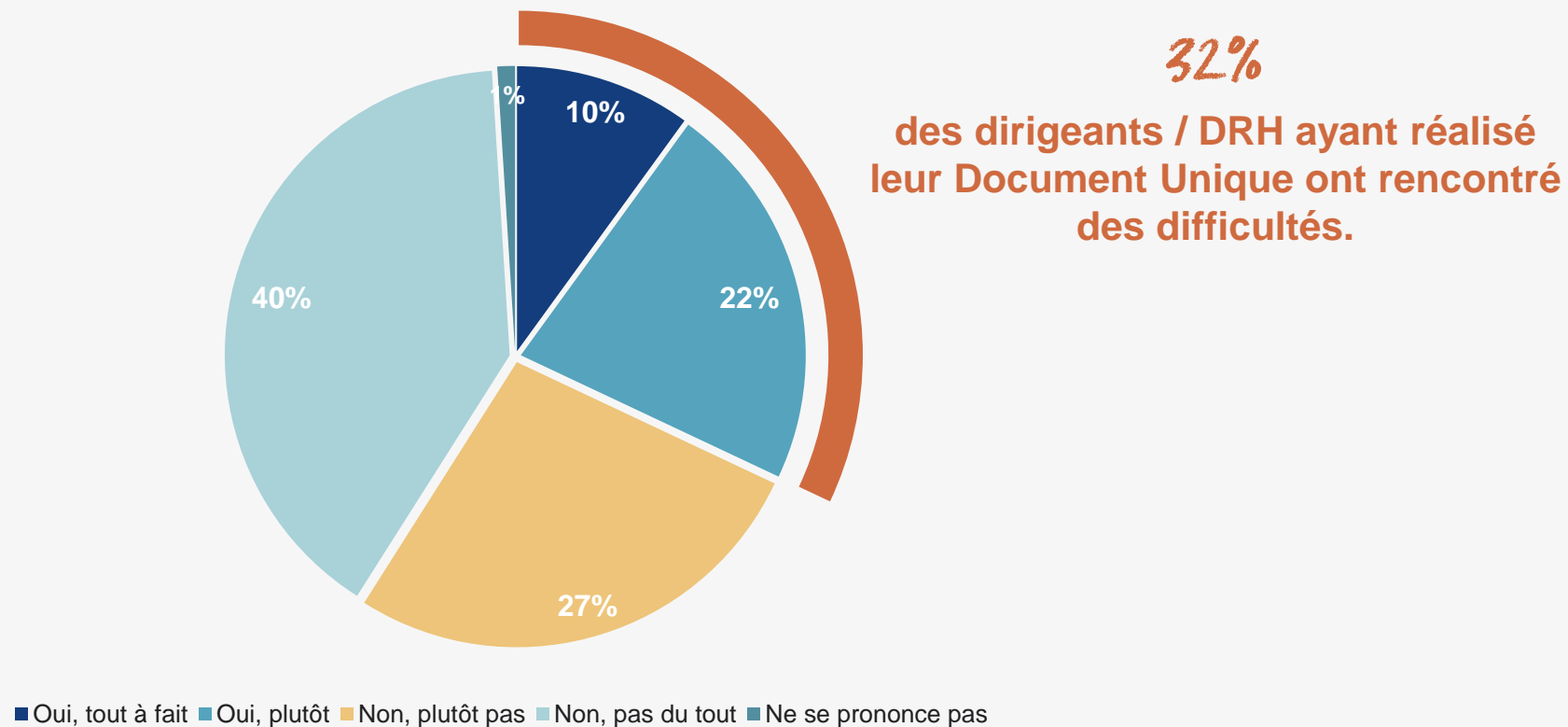
# PARTIE III

*La complexité de mise en œuvre, 1er motif avancé par les entreprises qui n'ont pas encore réalisé le DUERP*

Parmi les entreprises ayant déjà rédigé le Document Unique, un tiers exprime des difficultés dans sa réalisation.

Avez-vous rencontré des difficultés à réaliser votre Document Unique ?

Base DUERP déjà réalisé (n=201) – Une seule réponse possible

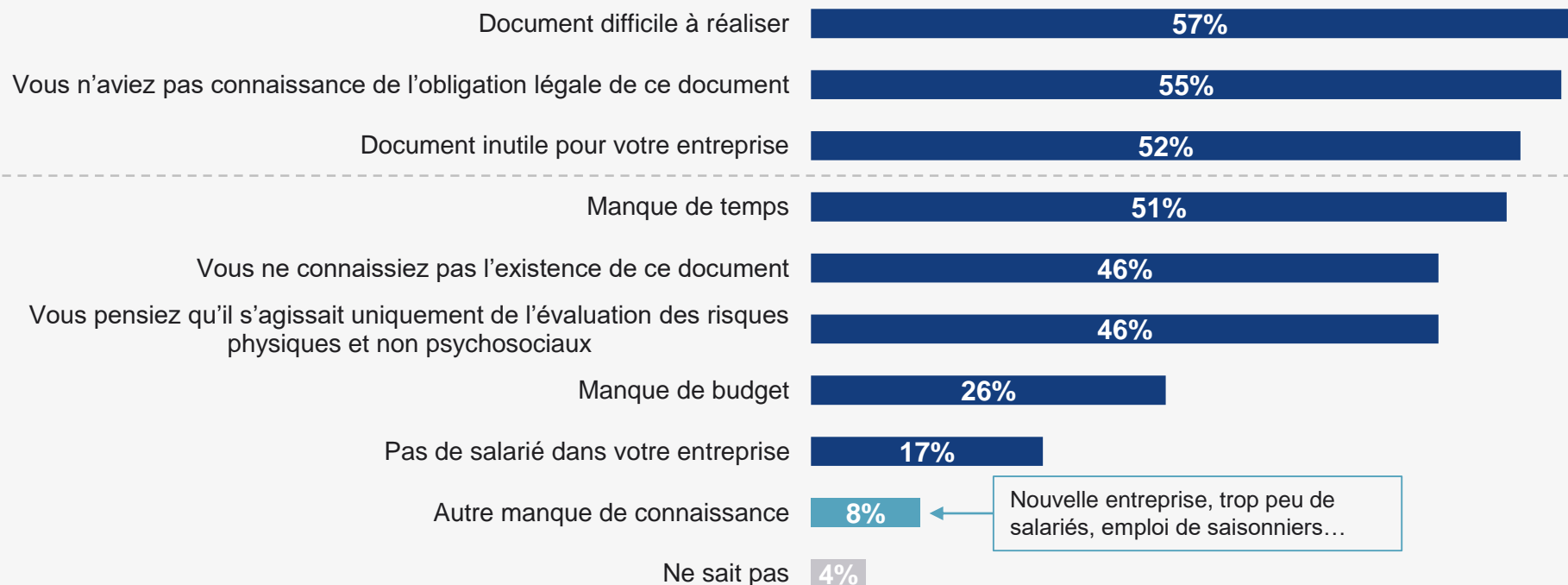


## La complexité de la procédure et le manque de connaissance du cadre juridique et légal constituent les 2 principales raisons de non-réalisation du DUERP.

### Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas réalisé ce document (DUERP) ?

Base Pas de réalisation du DUERP prévue (n=30) – Plusieurs réponses possibles

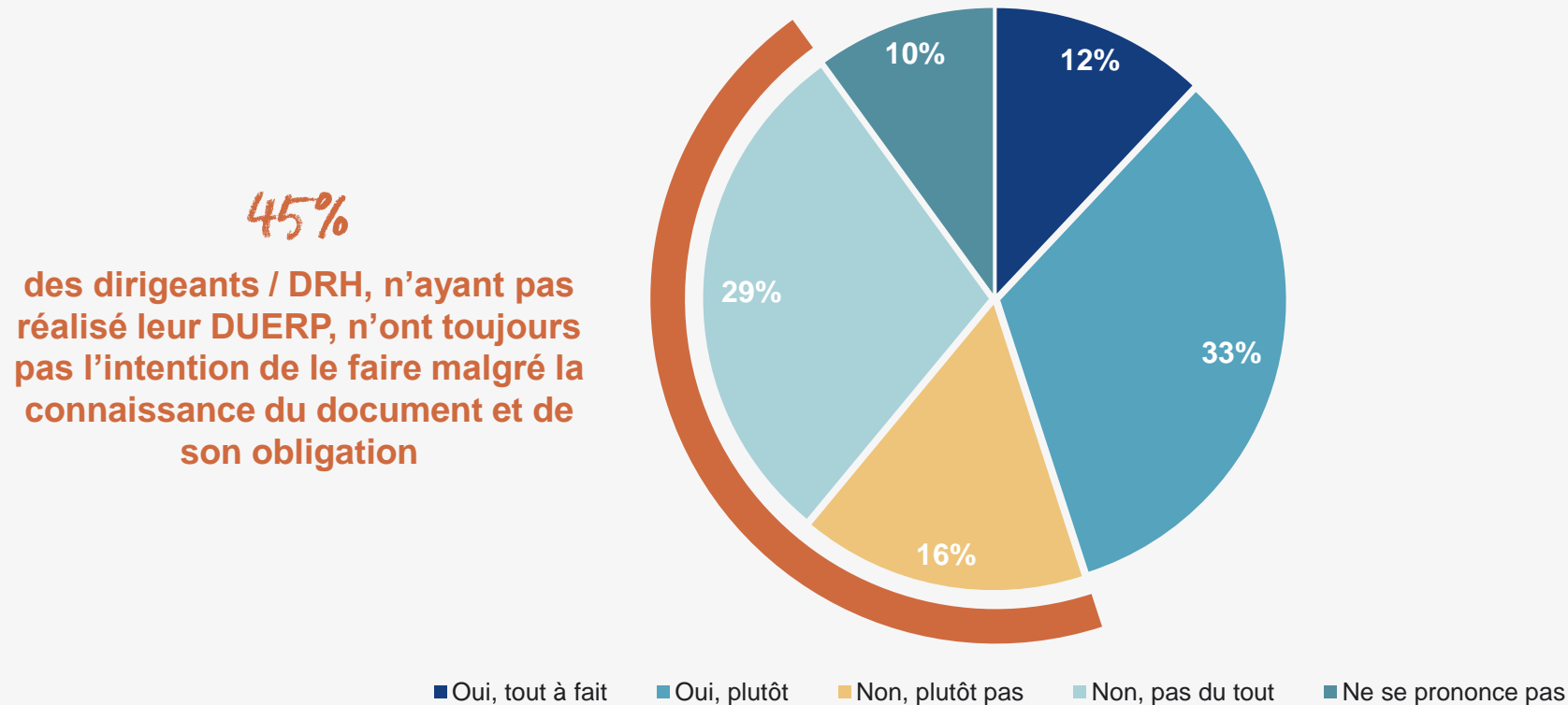
**En moyenne, 4 raisons expliquant la non-réalisation du Document Unique**



Malgré le caractère obligatoire de la mise en œuvre du DUERP, moins de la moitié des entreprises ont l'intention de le faire dans l'année à venir.

La rédaction du Document Unique qui recense l'ensemble des risques professionnels liés au fonctionnement de votre entreprise est obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 1 salarié. Maintenant que vous le savez, avez-vous l'intention de le faire dans l'année à venir ?

Base pas de réalisation du DUERP prévue (n=30) – Une seule réponse possible





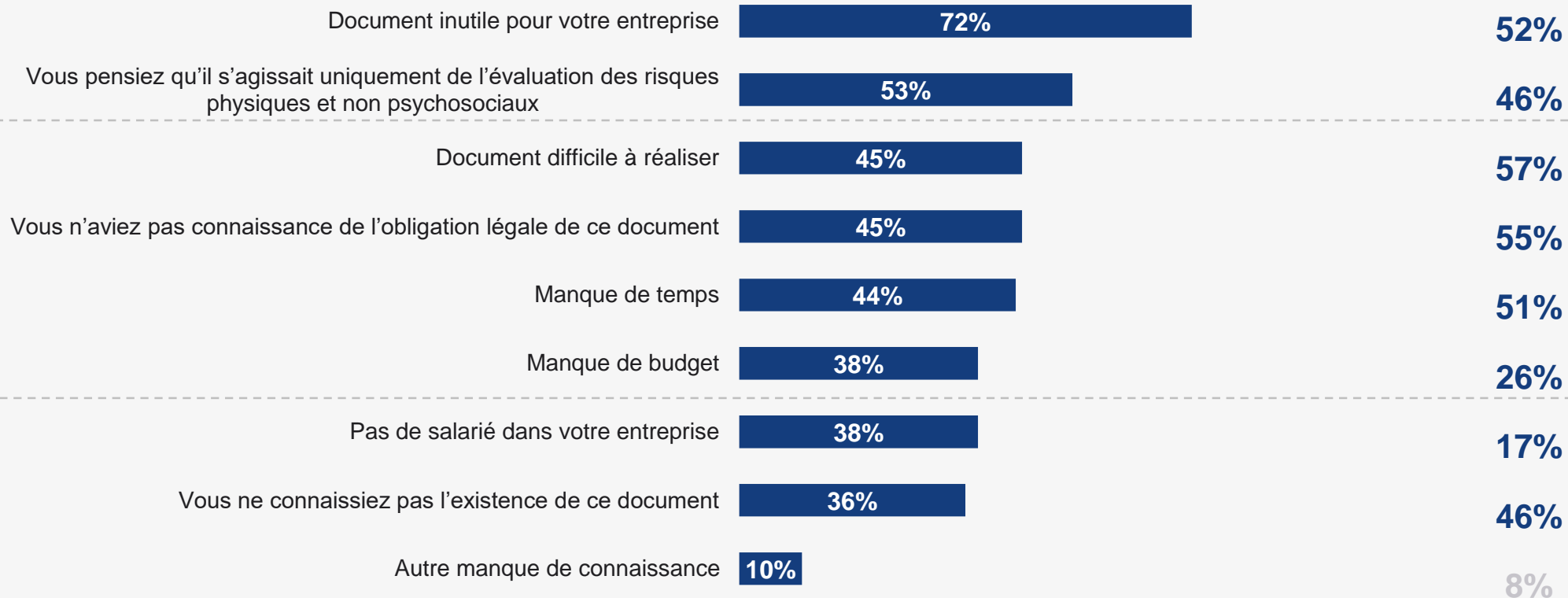
## Les dirigeants expliquent leur non-intention de réaliser le DUERP d'abord par la perception d'un document inutile puis un manque de connaissance sur son contenu et son obligation et par la difficulté à le réaliser.

### Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas réalisé ce document (DUERP) ?

Base pas d'intention de réaliser le DUERP (n=14) – Plusieurs réponses possibles

**En moyenne, 4 raisons expliquant la non-réalisation du Document Unique**

**Pas de réalisation du DUERP prévue**



# PARTIE IV

*La mise en place du plan de prévention  
et ses bénéfices*

Le plan de prévention est encore peu déployé au sein des entreprises, notamment dans les TPE. Lorsque c'est le cas, l'identification des risques ainsi que la sensibilisation auprès des salariés sont les 2 mesures les plus adoptées.

Votre entreprise a-t-elle mis en place un plan de prévention des risques professionnels ?

Base à tous (n=301) – Une seule réponse possible

40%

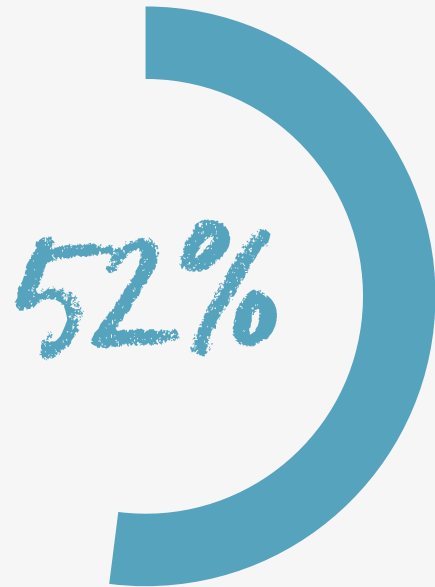
des dirigeants / DRH ont mis en place  
un plan de prévention des risques  
professionnels.

De 2 à 9 salariés	De 10 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés	De 250 à 500 salariés
38	43	57	56

Parmi les entreprises ayant réalisé leur DUERP, le plan de prévention est davantage déployé : plus de la moitié d'entre elles en ont mis un en place.

Votre entreprise a-t-elle mis en place un plan de prévention des risques professionnels ?

Base DUERP réalisé (n=201) – Une seule réponse possible



des dirigeants / DRH ayant réalisé leur DUERP ont mis en place un plan de prévention des risques professionnels.

De 2 à 9 salariés

De 10 à 49 salariés

De 50 à 249 salariés

De 250 à 500 salariés

37

51

61

46

2 mesures phares

Identification des risques potentiels au sein de l'entreprise

Information et sensibilisation des salariés aux risques professionnels

## Pour les entreprises, ce plan est l'occasion d'identifier les bonnes pratiques / méthodologies de travail afin de limiter l'exposition des salariés aux risques.

### Et pour votre entreprise, la prévention des risques professionnels...

Base DUERP réalisé et mise en place d'un plan de prévention (n=109) – Une seule réponse possible

Est utile pour mettre en place des bonnes pratiques / méthodologies de travail



Limite l'exposition de vos collaborateurs à ces risques



Est un atout pour votre marque employeur



Est un investissement rentable



Accroît la productivité



■ Oui, tout à fait    ■ Oui, plutôt    ■ Non, plutôt pas    ■ Non, pas du tout    ■ Ne se prononce pas

# État des lieux des connaissances et de la perception des chefs d'entreprise/DRH sur la prévention des risques professionnels.



La prévention des risques professionnels :  
**UNE NOTION FAMILIÈRE MAIS ENCORE  
PEU DÉPLOYÉE**

**81%** des dirigeants/DRH savent précisément  
ce qu'est la prévention des risques professionnels

**40%** des entreprises ont mis en place un plan de  
prévention des risques professionnels



## LE DOCUMENT UNIQUE EN QUELQUES CHIFFRES



des entreprises savent  
que la mise en œuvre du  
Document Unique est  
**OBLIGATOIRE**



des entreprises  
ont réalisé leur  
Document Unique



d'entre elles ont renouvelé  
leur Document unique il y a  
**MOINS D'UN AN**

Complexité et difficulté dans la réalisation  
du Document Unique, **UNE AIDE EXTERNE  
NÉCESSAIRE.**

*Encore 1 entreprise sur 2*  
réalise son Document Unique avec un tableur

*51% des entreprises*  
ayant réalisé leur Document  
Unique ont fait appel à des  
**ressources externes**



**Préventelis®**

Une solution **itelis**

L'outil qui simplifie  
vos démarches de  
**PRÉVENTION  
SANTÉ AU TRAVAIL**

Source : Etude réalisée par téléphone par l'institut CSA pour le compte d'itelis du 30 septembre au 18 octobre 2019 auprès de 301 dirigeants et DRH au sein d'entreprises françaises de 2 à 500 salariés.

**CSA** RESEARCH